



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Je souhaite étudier **EN FRANCE** à la rentrée d' **AUTOMNE 2022**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir obtenu au minimum un diplôme de fin de lycée.
- Avoir un test de langue international du niveau demandé par l'établissement.

QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES ?

Je m'inscris sur **ÉTUDES EN FRANCE**.



Les candidats ayant soumis leur dossier entre le 01/10/2021 – 01/01/2022 via **ÉTUDES EN FRANCE** pourront être exemptés d'entretien Campus France¹, voir tableau «Critères académiques et linguistiques d'examen des dossiers et dispositifs de soutien de l'Ambassade de France en Chine pour la rentrée de septembre 2022» volet «Je suis candidat».

¹ Campus France se réserve le droit de convoquer en entretien d'évaluation le candidat si nécessaire. Les candidats souhaitant intégrer une 1^{re} année de l'enseignement supérieur français post-bac ou une école d'architecture passeront un entretien d'évaluation. Ces derniers doivent soumettre leur dossier de candidature avant le 15 décembre 2021 sur **ÉTUDES EN FRANCE**.

QUELLES SONT LES ÉCHÉANCES ?

- **Du 1^{er} octobre 2021 au 1^{er} janvier 2022**, je soumetts mes candidatures sur **ÉTUDES EN FRANCE**.
- **Du 1^{er} octobre 2021 au 1^{er} mars 2022**, Campus France examine mon dossier visé par l'ambassade de France puis l'envoi aux établissements.
- **Au plus tard le 31 mars 2022**, les établissements me donnent une réponse pour chaque demande de candidature.
- **Au plus tard le 15 mai 2022**, je fais mon choix définitif et je reçois automatiquement une admission sur **ÉTUDES EN FRANCE**.

Mon dossier est automatiquement transmis au service des visas, je me rends dans un centre TLScontact.

POURQUOI POSER MA CANDIDATURE VIA ÉTUDES EN FRANCE ?

- ✓ toutes les disciplines
- ✓ +10 000 offres de formation
- ✓ 1 dossier unique
- ✓ 7 candidatures
- ✓ accompagnement individuel
- ✓ messagerie en ligne
- ✓ gain de temps
- ✓ prêt avant l'été



<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>



AUTRE CAS : J'AI DÉJÀ OBTENU UNE INSCRIPTION DANS UN ÉTABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS



J'ai postulé
directement
auprès des
établissements



L'établissement
m'a donné
une admission



Je crée mon
dossier sur
ÉTUDES EN
FRANCE



Campus
France me
convoque en
entretien ²



L'ambassade
de France
émet un avis



Je me rends
dans un centre
de visa

² Hors cas d'exemption

voir tableau «Critères académiques et linguistiques d'examen des dossiers et dispositifs de soutien de l'Ambassade de France en Chine pour la rentrée de septembre 2022», volet «Je suis accepté».

Je crée mon dossier pré-consulaire sur ÉTUDES EN FRANCE
en suivant les étapes expliquées sur :

<http://chine.campusfrance.org/fr/ouvrir-et-renseigner-un-compte-sur-la-plateforme-etudes-en-france>



<https://chine.campusfrance.org>

